Reconnaître les exigences définies lors de la planification du projet

Introduction

La planification constitue une étape essentielle dans la gestion d'un projet. Elle permet de définir les objectifs à atteindre, les résultats attendus, les ressources nécessaires, les délais à respecter ainsi que les conditions de réalisation du projet. Pour assurer une bonne organisation et éviter les malentendus entre les différents intervenants, il est nécessaire de formaliser les besoins et les exigences dans des documents de référence.

Parmi ces documents, le cahier des charges et, dans le cadre des marchés concernés, le cahier des prescriptions spéciales (CPS) jouent un rôle important. Ils précisent les attentes du maître d'ouvrage et les obligations que doit respecter le prestataire ou l'entreprise chargée de réaliser le projet.

1. Le cahier des charges

a. Définition

Le cahier des charges est un document de référence qui décrit les besoins, les objectifs, les exigences et les contraintes d'un projet. Il précise ce qui doit être réalisé, les résultats attendus et les conditions à respecter pour garantir la réussite du projet.

Il sert de base de communication entre le demandeur, appelé généralement maître d'ouvrage, et le réalisateur du projet, appelé maître d'œuvre ou prestataire, selon le contexte.

Le cahier des charges permet notamment de :

- Définir clairement les objectifs du projet.
- Identifier les besoins des utilisateurs ou du client.
- Préciser les caractéristiques attendues du produit ou du service.
- Fixer les délais, le budget et les contraintes à respecter.

- Déterminer les critères permettant de vérifier la conformité des résultats.
- Faciliter le suivi, le contrôle et l'évaluation du projet.

Exemple : une entreprise souhaite développer un site web commercial. Son cahier des charges précise les fonctionnalités attendues, le nombre de pages, les moyens de paiement, les exigences de sécurité, le délai de livraison et le budget prévu.

b. Structure du cahier des charges

La structure du cahier des charges varie selon la nature, la taille et la complexité du projet. Toutefois, il comprend généralement les rubriques suivantes :

Rubrique	Contenu
1. Présentation du projet	Contexte, origine et justification du projet.
2. Objectifs	Résultats que le projet doit permettre d'atteindre.
3. Besoins et exigences	Fonctions, caractéristiques et performances attendues.
4. Périmètre du projet	Travaux inclus et éléments exclus du projet.
5. Contraintes	Contraintes techniques, financières, humaines, réglementaires et organisationnelles.
6. Ressources nécessaires	Moyens humains, matériels, techniques et financiers.
7. Planning prévisionnel	Étapes du projet, calendrier et délais de réalisation.
8. Budget prévisionnel	Estimation des coûts et des dépenses.
9. Livrables attendus	Documents, produits ou services à fournir.

10. Contrôle et validation	Critères d’évaluation et modalités de réception des résultats.

Un cahier des charges bien rédigé doit être clair, précis, cohérent et vérifiable. Les exigences doivent être formulées de manière à permettre de contrôler objectivement si les résultats obtenus correspondent aux attentes initiales.

c. Le cahier des prescriptions spéciales (CPS)

Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) est un document contractuel utilisé notamment dans les marchés publics au Maroc. Il précise les clauses particulières applicables à un marché donné et complète les dispositions générales et réglementaires applicables.

Dans un marché public de travaux, de fournitures ou de services, le CPS permet de formaliser les obligations respectives du maître d’ouvrage et du titulaire du marché.

Il comporte généralement les éléments suivants :

- Objet du marché : description des travaux, fournitures ou services à réaliser.
- Consistance des prestations : nature et étendue des prestations demandées.
- Conditions d’exécution : modalités pratiques et techniques de réalisation.
- Délais d’exécution : durée du marché, calendrier et échéances.
- Prix et modalités de paiement : conditions financières, selon la nature du marché.
- Obligations des parties : responsabilités du maître d’ouvrage et du titulaire.
- Contrôle et réception : modalités de vérification et d’acceptation des prestations.

- Pénalités et sanctions contractuelles : conséquences prévues en cas de retard ou de manquement, dans les conditions applicables.
- Garanties et responsabilités : engagements liés à la conformité et à la qualité des prestations.
- Règlement des litiges : modalités prévues pour traiter les différends.

Le contenu exact du CPS dépend de la nature du marché et des textes applicables. Il doit respecter la réglementation en vigueur, notamment celle relative aux marchés publics lorsque celle-ci s'applique.

Exemple : pour un marché de construction d'une salle de formation, le CPS peut préciser les caractéristiques des matériaux, les normes techniques à respecter, le délai des travaux, les modalités de contrôle, les conditions de réception et les pénalités éventuelles de retard.

2. Les exigences du CPS

2.1. Définition des exigences

Les exigences du CPS désignent l'ensemble des conditions, caractéristiques et obligations que le titulaire du marché doit respecter pour réaliser les prestations conformément aux dispositions contractuelles.

Elles traduisent les attentes du maître d'ouvrage en obligations précises qui peuvent être contrôlées au cours de l'exécution du marché.

Ces exigences doivent être définies dès la planification du projet afin de faciliter son organisation, son suivi et sa réception.

2.2. Les principales catégories d'exigences

1. Les exigences techniques

Elles précisent les caractéristiques techniques des travaux, des fournitures ou des services.

Exemples :

- Utiliser des matériaux présentant les caractéristiques exigées.
- Respecter les normes techniques applicables.
- Fournir des équipements ayant les performances demandées.

2. Les exigences de qualité

Elles définissent le niveau de qualité attendu et les critères de conformité des prestations.

Exemples :

- Respecter les spécifications techniques.
- Réaliser les contrôles de qualité prévus.
- Corriger les défauts constatés conformément aux obligations contractuelles.

3. Les exigences relatives aux délais

Elles fixent les dates, les échéances et la durée d'exécution du projet.

Exemples :

- Commencer les travaux à la date prévue.
- Respecter les délais contractuels.
- Livrer les prestations dans les conditions et délais convenus.

4. Les exigences financières

Elles concernent le prix du marché, les conditions de paiement et les dispositions financières prévues au contrat.

Exemples :

- Respecter les prix et les modalités contractuelles.

- Présenter les documents nécessaires au paiement.
- Respecter les conditions de révision des prix lorsqu'elles sont prévues et applicables.

5. Les exigences administratives et contractuelles

Elles portent sur les documents à fournir, les formalités à respecter et les obligations des parties.

Exemples :

- Présenter les documents administratifs exigés.
- Respecter les procédures de communication et de validation.
- Se conformer aux clauses du marché et aux dispositions réglementaires applicables.

6. Les exigences de sécurité et d'environnement

Elles définissent les mesures nécessaires pour protéger les personnes, les biens et l'environnement, selon la nature du projet.

Exemples :

- Mettre en place les mesures de prévention des accidents.
- Utiliser les équipements de protection requis.
- Respecter les règles de gestion des déchets et de protection de l'environnement applicables.

2.3. Comment reconnaître les exigences du CPS ?

Pour reconnaître les exigences définies dans un CPS, il convient de suivre une démarche méthodique :

1. Lire attentivement le CPS afin de comprendre l'objet du marché et les prestations demandées.
2. Identifier les obligations imposées au titulaire du marché et au maître d'ouvrage.

3. Classer les exigences selon leur nature : technique, qualité, délai, financière, administrative, sécurité ou environnement.
4. Repérer les critères mesurables permettant de vérifier le respect des exigences.
5. Identifier les moyens de contrôle prévus : inspections, essais, vérifications documentaires ou réception des prestations.
6. Prévoir le suivi des écarts afin de détecter les non-conformités et de traiter celles-ci conformément au contrat.

Une exigence correctement formulée doit permettre de répondre à trois questions essentielles :

- Quoi ? Quelle prestation ou quel résultat est attendu ?
- Quand ? À quelle date ou dans quel délai doit-il être réalisé ?
- Comment vérifier ? Quel critère permettra de confirmer sa conformité ?

2.4. Exemple pratique d'identification des exigences du CPS

Une commune lance un marché pour aménager une salle informatique destinée à la formation.

Exigence du CPS	Nature de l'exigence	Moyen de vérification
Installer 20 ordinateurs conformes aux spécifications prévues	Technique	Vérification du nombre et des caractéristiques des ordinateurs
Achever l'installation dans un délai de 30 jours	Délai	Comparaison entre la date de livraison et le délai contractuel
Respecter les normes de sécurité électrique applicables	Sécurité	Contrôle technique et vérification des documents requis
Fournir les notices et documents de	Administrative et contractuelle	Vérification des documents remis

garantie prévus		
Procéder aux essais avant la réception	Qualité et contrôle	Réalisation et consignation des essais prévus

Cet exemple montre que chaque exigence doit être identifiable et associée à un moyen de contrôle adapté. La conformité finale dépend du respect des spécifications et des clauses applicables au marché.

Conclusion

Le cahier des charges et le cahier des prescriptions spéciales sont des documents essentiels à la planification et à la réussite d'un projet. Le premier permet de formaliser les besoins, les objectifs et les contraintes, tandis que le CPS précise, dans le cadre des marchés concernés, les clauses contractuelles et les obligations applicables à la réalisation des prestations.

La reconnaissance des exigences du CPS permet d'organiser le travail, de contrôler les délais, de vérifier la qualité des réalisations et de prévenir les risques de non-conformité. Ainsi, une bonne planification repose sur des exigences claires, précises, réalistes et vérifiables, suivies tout au long du cycle de vie du projet.